

visite à Rome, la sécurité sociale pose des problèmes techniques et juridiques complexes auxquels on peut difficilement apporter une solution rapide. En réponse aux questions soulevées au sujet du Livre vert du Gouvernement sur l'immigration, il a affirmé que l'immigrant italien continuerait toujours d'être le bienvenu au Canada.

L'un des principaux objectifs de cette visite du Premier ministre à Rome était de discuter d'un grand nombre de questions multilatérales et bilatérales avec le Gouvernement italien et avec le Vatican. Comme le Premier ministre l'a bien précisé dans sa conférence de presse du 7 mars à Rome, les discussions se sont déroulées dans une atmosphère très cordiale et, pour reprendre les mots de ce dernier, "nous avons trouvé qu'il était très facile de s'entendre" sur chacun des points soulevés. De part et d'autre, on était satisfait des résultats de la visite et il n'y a aucun doute que les liens bilatéraux entre le Canada et l'Italie en ont été renforcés.

Mais le Premier ministre s'était fixé un autre objectif très important, qui ressortissait à la position influente qu'occupe l'Italie au sein de la Communauté économique européenne.

Le Canada cherche à établir des liens plus étroits non seulement avec des membres particuliers de la C.E.E. comme l'Italie mais aussi avec la Communauté même. Cette démarche vise à contrebalancer l'influence écrasante des Etats-Unis sur le Canada et à faire reconnaître et accepter l'indépendance politique, économique et sociale du Canada sur le continent nord-américain. A Rome, le Premier ministre a reçu une réponse favorable de la part des dirigeants italiens au souhait du Canada d'établir des liens contractuels avec la Communauté.